



CDEN du 9 décembre 2020



Déclaration FSU

Madame la Préfète,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Nous sommes réunis ce mercredi après-midi dans un contexte alarmant de crises multiples (sanitaires, sociales, économiques, politiques) auxquelles l'École n'échappe pas, bien au contraire, quoiqu'en dise le ministre de l'Éducation Nationale.

La crise sanitaire a un impact très fort sur la scolarité des élèves, révélant et amplifiant les inégalités sociales face à l'École qui sont déjà, en temps ordinaire, le point noir de notre système éducatif. Cette crise a entraîné des ruptures de plusieurs mois dans la scolarité des élèves. Cette rupture nécessite que soient allégés dès maintenant les programmes notamment des classes à examen, examens dont les modalités doivent être revues au profit d'épreuves terminales. Cette situation sanitaire et sociale exceptionnelle nécessitait un plan d'urgence de rattrapage pour la rentrée 2020, pour réduire les effectifs par classe et donc pouvoir tenter de lutter efficacement contre les inégalités et les retards qu'elles induisent. Malheureusement, l'Éducation Nationale est restée à l'écart du plan de relance comme des collectifs budgétaires du gouvernement. Cela se traduit dans notre département par une augmentation des effectifs par classe dans les collèges et par la faiblesse des moyens de remplacement dans les écoles. C'est pourquoi la FSU continue d'appeler à un plan d'urgence pour l'éducation, plan qui doit passer par des créations de postes dans toutes les catégories et par la revalorisation de tous les personnels. Si notre demande de plan d'urgence n'est pas satisfaite dans les prochaines semaines, la FSU appelle les personnels à se mettre en grève le 26 janvier prochain.

La crise sanitaire a un impact très fort aussi sur le travail de tous les personnels de l'Éducation, des agents techniques aux personnels de direction en passant par les enseignants ou les AESH. Le protocole sanitaire alourdit la charge de travail de tous que ce soit pour le mettre en place, bien entendu à la dernière minute puisque le ministre, au premier comme au second confinement, prend ses décisions au dernier moment, mais aussi pour le mettre en œuvre au quotidien. Cet alourdissement ainsi que la détérioration de la situation sanitaire demandent davantage de personnels. Suite aux mobilisations de la rentrée des congés d'automne, des recrutements ont été annoncés mais peinent à se concrétiser plus d'un mois après dans notre département. La FSU continue de demander à ce que ces recrutements donnent lieu à des créations de poste pérennes et se fassent sur les listes complémentaires pour en faciliter la réalisation.

La FSU tient ici à saluer l'engagement au quotidien de tous les personnels, engagement qui a permis d'éviter l'apparition de noyaux de contamination dans les écoles et établissements du département. Nous avons connu pour le moment deux protocoles différents qui sont parvenus à chaque fois durant le temps de vacances, ce qui a conduit à rendre plus complexe la concertation avec les collègues des écoles et avec les élus. À quelques jours de la fin de la seconde période, nous sommes en attente de perspectives pour la suite de l'année scolaire.

Nous tenons également à souligner l'engagement et le sérieux des élèves comme de leurs familles dans le respect des mesures sanitaires, bien que celles-ci et en particulier le port du masque, représentent une charge supplémentaire que le service public doit prendre en charge.

La FSU alerte cependant sur la nécessité urgente de mieux gérer le passage d'une phase à une autre en invitant les équipes et la communauté éducative à se préparer partout à une éventuelle (mais évidemment pas souhaitable) réduction de la capacité d'accueil de l'école ou des

établissements, ainsi qu'à son éventuelle fermeture. Dans une crise, il est essentiel de pouvoir anticiper c'est-à-dire s'organiser à l'avance. Nous ne pouvons accepter de continuer à l'affronter au coup par coup, à la dernière minute, dans l'Education Nationale.

Aujourd'hui, notre métier est dévoyé, privé de projets entre les classes, de sorties qui permettent de donner du sens aux apprentissages. Même si les contraintes sanitaires sont indispensables, certaines dispositions sont incompréhensibles. En effet, imposer l'activité natation aux classes alors que dans le même temps, une sortie masquée avec sa classe d'élémentaire pour visiter un monument de la commune n'est pas possible, ceci est incompréhensible. Certes, nos écoles ont besoin de cadre mais il ne faut pas minorer l'impact psychologique très discutable du repli sur soi, la classe étant une entité qui a besoin de s'ouvrir sur l'extérieur.

Enfin, sur ce point sanitaire, nous sommes également très inquiets de la difficulté d'entrée dans le métier pour nos jeunes collègues. Pour beaucoup, déracinés, l'absence de réelles interactions avec leurs pairs, confrontés comme chaque année, aux multiples interrogations, inhérentes à la découverte de ce métier exigeant, doit être traitée avec beaucoup d'attention. La bonne expression de leurs compétences professionnelles et la prise en compte de leur santé sont à ce prix.

La FSU tient aussi à alerter sur la multiplication d'incidents autour de l'École, incidents qui témoignent de la très forte tension sociale qu'induit et amplifie la crise sanitaire et ses conséquences économiques comme psychologiques. Ici l'École se retrouve bien souvent en première ligne comme représentation de l'État et à ce titre comme destinataire de la colère, des craintes, du désespoir des élèves et de leurs familles. Dans ces situations, les personnels de l'École doivent toujours pouvoir compter sur un soutien réel, rapide et efficace.

Nous tenons également à alerter l'ensemble de la communauté éducative et tout particulièrement les autorités préfectorales, académiques ainsi que les maires et les conseillers départementaux de la situation dramatique qui voit, en plein cœur de l'agglomération chartraine, s'affronter avec une violence effrayante des groupes de jeunes collégiens. Il est urgent que non seulement des mesures de répression mais aussi et surtout des mesures de prévention soient prises par l'Education Nationale comme par les municipalités, avec le soutien du Conseil Départemental comme de la DDCSPP. La communauté éducative doit, dans ces circonstances dramatiques, pleinement jouer son rôle premier pour aider ces jeunes à sortir de cette spirale infernale et la communauté éducative doit donc y être pleinement associée.

A cette crise sanitaire et à ces tensions sociales s'ajoute le choc de l'assassinat de notre collègue Samuel Paty le 16 octobre dernier. Ce drame a fait resurgir la nécessité de combattre pour la liberté d'expression et pour la laïcité. En ce 9 décembre, journée de la laïcité, la FSU, au sein du Collectif Laïque d'Eure-et-Loir a initié un appel à rassemblement tout à l'heure à 17h pour réaffirmer notre attachement au principe de laïcité et à la loi de séparation des Églises et de l'État votée le 9 décembre 1905, mais aussi pour souligner la place essentielle de la laïcité dans la construction du lien social et civique en République. Nous rendrons également hommage à cette occasion aux victimes des ennemis de la laïcité et nous vous invitons à participer à cet hommage à la suite de ce CDEN. Ici comme face à la crise sanitaire, la FSU dénonce le traitement inacceptable par le ministre de l'Education Nationale du temps d'hommage dans les écoles et établissements. Nous regrettons également que, malgré les belles paroles en CHSCT-D, rien n'ait été initié dans le département à l'occasion de cette journée, à peine un mois après l'assassinat d'un enseignant, rien en dehors des initiatives de telle ou telle équipe, de telle ou telle association complémentaire de l'école que nous saluons et remercions au passage.

carte 1er degré

En ce qui concerne la carte scolaire, le bilan est assurément en trompe l'œil dans le premier degré. En effet, la FSU acte positivement l'annulation des fermetures en milieu rural et urbain. Elle porte cependant un bémol quant à la situation des classes dédoublées pour lesquelles certains ajustements

nécessaires ont été faits. Actuellement, certaines classes dédoublées connaissent des effectifs de 16 /17 élèves. Aussi, il paraît peu équitable d'effectuer des régulations au sein de l'éducation prioritaire alors qu'une application stricte de non fermeture s'est faite pour les écoles hors éducation prioritaire. Définir une priorité nationale de dédoublement ne peut se faire dans une logique de péréquation où l'on finance une orientation politique en conservant la même enveloppe globale.

Par ailleurs, le secteur du remplacement, où notre département s'octroie les dernières places du classement national n'a pu être amélioré.

En ce qui concerne les dispositifs « plus de maîtres que de classes » pour lesquels les collègues ont régulièrement engagé toute leur énergie et pour lesquels un certain nombre de justifications leur ont été réclamées sans remise en cause de celles-ci, c'est un arrêt net du dispositif. Certes, cela s'est accompagné le plus souvent d'une ouverture de classes en lieu et place, mais quand va-t-on enfin arrêter de mettre fin à des dispositifs riches élaborés en équipe pour les calquer au mieux sur les besoins locaux, sans réaliser un véritable bilan de leur fonctionnement ? C'est faire peu de cas de l'investissement des écoles et des personnels. Concernant les RASED, c'est bien de création de poste dont les écoles ont besoin et pas de redéploiement de moyens existant. Est-il besoin de mettre en avant les difficultés de nos élèves en cette fin de premier trimestre après la période Covid ?

En ce qui concerne la direction d'école, nos collègues en poste cette année, n'ont pas vu la moindre amélioration en termes de temps. C'est pourtant le point clef du temps et de l'aide à la direction qui avaient été mis en avant par le SNUipp-FSU, le Ministère ayant cru bon de mettre en place sa propre enquête, pour en arriver aux mêmes conclusions. Dans notre département, comme les autres, point d'aides administratives mais un recul quant au volume de décharges dans certaines écoles, avec comme argument l'équité, au SNUipp-FSU, l'équité ce n'est pas offrir moins aux uns et aux autres. Nos collègues attendent beaucoup de ce dossier, nous disons ici dans cette instance du CDEN, que les instances mises en œuvre au sein des départements doivent intégrer à leur juste valeur, la représentativité qui a été portée par les enseignants des écoles. Les corps intermédiaires ne sont pas des marionnettes que l'on rappelle quand l'horizon s'obscurcit. Des leçons n'ont semble pas été tirées et le retour du boomerang est à craindre.

Enfin, finissons par les ouvertures : 21 réalisées au 5 mai 2020 et 3 supplémentaires réalisées en septembre, à titre provisoire, ce qui signifie que la bouffée d'oxygène indispensables à ces écoles ne le sera peut-être que pour quelques mois. Ces ouvertures étaient incontournables, car l'Eure-et-Loir, c'est cela ; certains secteurs en perte de vitalité, mais d'autres secteurs qui continuent à afficher un dynamisme de la démographie scolaire malgré une baisse de la natalité, constante nationale.

Il convient de s'interroger sur la nécessité d'une expression des réels besoins de notre département. En effet, notre département n'aurait pu réaliser ces ouvertures, pourtant incontournables si la dotation départementale s'était résumée à :

-13 postes au titre des mesures de rentrée, réduite à +1 après une dotation ministérielle de +14 postes en raison des circonstances sanitaires et de la nécessité de donner une réponse suite à la fermeture des écoles en raison de la Covid entre la mi-mars et la mi-mai.

La réalisation d'une telle prouesse avec une dotation de +1, la fermeture de 8 postes pour une ouverture de 21 postes (à titre définitif) n'a pu se faire qu'avec l'utilisation d'une dotation « restée en sommeil » de 13,5 postes ; tout ceci démontre à l'évidence que le discours « grand public » de ne effectuer aucune fermeture de classes avec une dotation de 14 postes ne correspond pas à un principe de réalité.

carte 2nd degré

- Dans le 2d degré, cette rentrée s'est faite, une fois de plus, sous le signe de la pénurie de moyens. Les conditions d'apprentissage des élèves et d'enseignement des personnels continuent, ainsi, de se dégrader en cette rentrée, en conséquence des choix de sous-investissement du gouvernement en terme d'éducation. En conséquence, la hausse des effectifs par classe programmée s'observe une fois encore en cette rentrée. Avec des effectifs équivalents, cette rentrée 2020 doit se faire avec environ 300 heures de moins soit environ 10 classes de moins. Et cela, alors que les personnels d'enseignement, spécialistes de la

pédagogie, réclament une baisse des effectifs par classe.

- Cette situation est le produit de choix budgétaire du gouvernement que tente de masquer la mise en place d'un nouveau mode de calcul des dotations. Ce mode de calcul est fondé sur la base absurde de 30 élèves par classe, de la taille des établissements et de l'indice d'éloignement. Il a pour conséquence d'uniformiser les dotations (contrairement à l'affichage de « progressivité » mais nous avons tou-te-s pris l'habitude de comprendre à l'envers toute communication de ce ministère). Il a également pour conséquence de défavoriser les gros établissements et ceux des banlieues urbaines. Vous avez donc fait le choix de mettre plus en difficulté les établissements de l'Education Prioritaire. Nous demandons le changement du mode de répartition des DHG pour que soit privilégiée une différenciation non pas juste sur la marge mais sur les effectifs par classe. Ceci doit conduire également à un abaissement du seuil d'ouverture de classe de 30 à 24 élèves par classe. Nous exigeons également que soit maintenue la distinction entre collège REP et collège hors EP pour tenir compte des inégalités sociales selon les publics accueillis dans les différents collèges. Cette distinction doit se faire là aussi par les effectifs par classe en abaissant les seuils en EP à 20 élèves par classe. Cette révision des modalités d'attribution doit se faire dans le cadre paritaire en déclinant au niveau départemental le travail entrepris au niveau académique. Cette révision n'exclut bien évidemment pas une nécessaire révision de la carte de l'éducation prioritaire qui doit aussi intégrer des établissements ruraux, éloignés géographiquement.
- En cette rentrée 2020, l'insuffisance de la dotation des vies scolaires en postes d'AED, inchangée depuis 2016, a sauté aux yeux étant donné l'alourdissement de la charge de travail dans le cadre d'un protocole sanitaire renforcé. Les assistant-e-s d'éducation se sont ainsi fortement mobilisés les 10 novembre et 1^{er} décembre. Même si elle arrive tardivement, nous saluons positivement l'abondement de la dotation départementale en décembre. Nous demandons qu'elle soit présentée au cours de ce CDEN et que soient précisés la nature et les supports des contrats proposés. Etant donné la difficulté à recruter notamment dans les établissements les plus éloignés et vu les besoins des établissements comme des élèves dans le contexte que nous traversons, la pérennisation de ces contrats (au-delà des trois mois) doit dès maintenant être envisagée et réalisée.
- Concernant les AESH, l'augmentation continue du nombre de personnels accompagnant les élèves en situation de Handicap doit être comparée à l'augmentation du nombre d'élèves notifiés. Ici la FSU s'inquiète de la raréfaction des AESH individualisées au profit d'une mutualisation qui ne peut se faire au détriment ni des besoins des élèves ni des conditions de travail de nos collègues. En outre, la réduction de la précarité de ces contrats, certes de plus en plus en CDI mais encore majoritairement à temps partiel imposé, doit être un objectif prioritaire pour assurer la pérennité de ces missions comme le développement professionnel de nos collègues. Ceci doit passer à terme par une intégration au statut de la fonction publique.

Dans ce contexte si difficile, la FSU n'accepte pas que les instances de la démocratie sociale dysfonctionnent également. Ce CDEN est réuni en « visioconférence » suite à nos interventions et un mercredi c'est-à-dire sur le temps de préparation de nos cours. Ces instances et, au premier titre d'entre elles, ce CDEN sont pourtant essentielles pour surmonter ces crises en permettant de confronter les points de vue divergents de la communauté éducative pour faire émerger des solutions, des chemins communs. Comment y parvenir si on les réunit si tard et dans des conditions si dégradées ? La FSU dénonce également le contournement des représentants des personnels et des organisations syndicales représentatives dans le cadre de la loi de Transformation de la Fonction Publique ou lors de la consultation totalement opaque initiée par le Conseil Régional, avec le soutien de l'Education Nationale, dans la préparation de la construction du lycée de Hanches. Nous déplorons également qu'une nouvelle fois, dans le dossier du collège Jean-Moulin, les personnels et leurs représentants découvrent dans la presse les nouveaux locaux qu'on leur interdit

toujours à ce jour de visiter. Nous réitérons ici également notre demande que les enseignants et les AESH soient représentés par leurs délégués du personnel au comité de pilotage de l'école inclusive, comme le permet le décret en définissant le cadre fonctionnel puisqu'il précise que « les présidents peuvent convier toute autre personne ou organisation concernée par le parcours de scolarisation et de formation des enfants, des adolescents ou des jeunes adultes en situation de handicap ». Les enseignants et les AESH sont bien évidemment concernés directement par le parcours de leurs élèves ! Enfin, vu le contexte très tendu dans lequel fonctionne toute l'Education Nationale en ce moment, nous demandons que soit suspendue la mise en place de l'autoévaluation des établissements du second degré. Les équipes n'ont pas le temps de se lancer dans ce chantier qui, nous ne sommes pas dupes, n'a pour unique objectif que de faire mieux intérioriser et donc accepter par les personnels la pénurie de moyens alloués aux collèges et lycées.

Ces dysfonctionnements témoignent d'un dangereux penchant autoritaire que la FSU dénonce et combat fermement !